



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfdtdivia.net



equipecfdt@cfdtdivia.net

MR Verschelde Laurent
Directeur de KEOLIS DIJON
49 Rue des ateliers
21000 Dijon

Dijon, le 06 Avril 2016

Objet : temps de parcours tramways

Lettre ouverte

Monsieur le Directeur,

En date du 04 et 05 avril l'entreprise a effectué des essais sur les lignes T1 et T2. En réunion commission horaire il nous avait été indiqué qu'il serait retiré trente secondes sur le temps de retournement. Après contrôle durant les journées test il a été constaté par des élus CFDT, outre les trente secondes, que du temps a été supprimé au terminus et sur les temps de parcours.

Notre section CFDT DIVIA ne peut accepter de telles contraintes allant à l'encontre de la sécurité des salariés, des clients transportés ainsi que les piétons et les véhicules côtoyant les lignes de tramways. Nous vous rappelons à titre d'exemple qu'un carrefour se franchit à 40 km/h quart freinage.

De plus si tous les paramètres testés le 04 et 05 avril, additionnés à ceux des avance/retard du système SAEIV, n'auront pour effet que d'inciter les salariés à enfreindre la réglementation stricte de la conduite tramways.

A la date de ce jour, en cas d'accident vous n'êtes pas sans savoir que seul le salarié pourra être poursuivi à titre pénal.

Si toutefois l'entreprise décidait de maintenir les temps inscrits les jours de test notre section syndicale mettra tout en œuvre avec les moyens en sa disposition pour faire

respecter la réglementation et la sécurité des salariés, des clients et de toutes personnes côtoyant le réseau tramway.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Mr VANDENBROUCKE François

Délégué syndical

Elu CHSCT

Remis en main propre

Le :

Copie adressé à la DIRRECTTE/STRMTG